

En haut des Alpes, le show de Macron ne convainc pas

En visite en Haute-Savoie, après un Conseil de défense écologique peu ambitieux, le président de la République tente une nouvelle fois de verdir son action. En vain.

L'écologie est une des préoccupations premières des Français et le chef de l'État Emmanuel Macron le sait. À l'approche des municipales, il tente de remettre une couche de vert à son quinquennat, dont le bilan, en la matière, s'avère peu glorieux. Entre la parole et les actes, le gouffre est béant.

Après un Conseil de défense écologique, réuni hier sans débouché décisif, le chef de l'État participe aujourd'hui au séminaire de lancement de l'Office français de la biodiversité, organisé ce jeudi 13 février à Chamonix, en Haute-Savoie. L'ambiance, toutefois, risque d'être lourde : au même moment, les personnels de la nouvelle structure sont appelés à faire grève par l'ensemble de leurs syndicats. « La défense de la biodiversité, on en parle surtout avant une élection. Mais il n'y a pas de réelle volonté. Nos moyens s'érodent, nos missions sont reléguées au second plan », déplore Sylvain Michel, secrétaire adjoint de la CGT environnement. La fusion entre l'Agence française de la biodiversité et l'Office de la chasse et de la faune sauvage a généré de la souffrance chez les personnels, dénonce l'organisation. Les missions se sont multipliées, tandis que les effectifs et le budget ont baissé.

« Un renouvellement du parc de camions »

Le même sort a été réservé aux organismes et dispositifs de défense et de protection de l'environnement. Au nom de la simplification, qui cache en réalité une austérité budgétaire et une prime aux aménageurs, l'Autorité environnementale et le Conseil national de protection de la nature ont vu leurs compétences réduites et pour moitié transférées à des instances régionales chapeautées par les préfetures. Le décret, en application de la loi énergie et climat d'avril 2019, a été publié le 14 décembre, complété par un arrêté du 29 janvier. Ils concernent autant la décision de réaliser ou pas des études d'impact d'un projet de bétonisation que la liste d'aires et d'espèces à protéger. Des domaines sensibles qui échappent

peront aux pouvoirs d'instances nationales indépendantes, au profit des bétonneurs et des industriels, alertent les organisations. Sur place, en Haute-Savoie, le chef de l'État verra de plain-pied les effets du réchauffement climatique. Une visite de la mer de Glace, l'emblématique glacier qui fond à vue d'œil, est prévue, de même qu'une rencontre avec les associations de défense de la vallée de l'Arve, qui souffrent sous la pollution de l'air causée principalement par les poids lourds.

LE MÊME JOUR QUE LE CONSEIL DE DÉFENSE ÉCOLOGIQUE, LES DÉPUTÉS EUROPÉENS MACRONISTES VOTAIENT LE TRAITÉ DE LIBRE-ÉCHANGE CLIMATIQUE AVEC LE VIETNAM.



« Des mesures insuffisantes et anecdotiques. L'exemplarité de l'État, cela commence par respecter l'accord de Paris », prévient Clément Sénéchal, chargé de campagne à Greenpeace France. Ludovic Marin/AFP

Les mesures que devrait annoncer Emmanuel Macron « sont insuffisantes et anecdotiques », estime d'ores et déjà Clément Sénéchal, chargé de campagne à Greenpeace France. Elles se résument à « protéger le massif du Mont-Blanc et son écosystème, menacés par la surfréquentation et les incivilités des visiteurs ». A la clé, plus de

gendarmes et de policiers pour chasser les touristes « indésirables ». Pas sûr que cela suffise à freiner la fonte des glaces. Dans la vallée de l'Arve, le chef de l'État va préconiser « une politique européenne de renouvellement du parc de camions », a-t-il déclaré au Dauphiné libéré. Mais « je ne peux pas interdire aux camions de passer », a-t-il également précisé.

Le retard pris par la France sur la scène internationale

« Il donne une nouvelle fois l'illusion de l'action. Les résultats sont loin d'être à la hauteur des discours », déplore le Réseau Action Climat, qui rappelle les échecs enregistrés depuis le début du quinquennat. « Le projet de stratégie nationale bas carbone prévoit de revoir à la baisse les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de

serre. C'est un signal très alarmant. » Autre signal qui n'inspire pas à l'optimisme : le retard pris par la France sur la scène internationale. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris, les États avaient théoriquement jusqu'au 9 février pour déposer auprès des Nations unies leurs contributions, révisées à la hausse. La France ne l'a toujours pas fait. Pas plus qu'elle n'a transmis sa feuille de route en matière d'énergie et de climat à l'Union européenne.

« L'exemplarité de l'État, cela commence par respecter l'accord de Paris », tacle Clément Sénéchal. Mais, ajoute-t-il, « ce gouvernement s'enferme une nouvelle fois dans les petits pas tandis qu'Emmanuel Macron tombe dans la caricature avec une vaste opération de communication pour verdir son image avant les municipales ».

LATIFA MADANI